

AVEZ-VOUS UN DIFFÉREND?

AVEZ-VOUS PENSÉ À LA MÉDIATION?

Si vous avez besoin d'aide à résoudre un différend,
un médiateur qualifié peut vous aider

Qu'est une médiation?



Les médiateurs
sont impartiaux



À l'écoute de toutes les parties



La médiation aide les personnes
à parvenir à un accord



La médiation aide à résoudre des
problèmes hors cour

Le processus de médiation est conçu pour tenir compte de votre situation



Lorsque quelqu'un pourrait
avoir des difficultés à commu-



Pour des familles où il y a un
déséquilibre de pouvoir ou des
inquiétudes



De l'aide est appréciée par un
membre de la famille, un ami, une
personne de confiance ou un



Différente structure / processus
pour différentes situations

Pour tout type de litiges



Matrimonial



affaires



familial



succession

Efficacité



Légalement
contraignant
dès que signé

75%

de médiations
résout tous les
conflits

Coût

\$ 40,000



Cour
(2 jours de

\$ 0



Gratuit

(en plus des honoraires minimes
pour obtenir un avis juridique indépendant)

« Panser des plaies »



La médiation est moins
stressante que de se
présenter en cour



La médiation peut
retisser des liens brisés



La médiation recrée la
civilité dans les familles



La médiation est
confidentielle et sûre

La procédure

- ✓ Veuillez contacter votre président régional pour le Conseil de Conciliation et d'Arbitrage (RCAB)
- ✓ Le dossier sera assigné à un médiateur ou à des co-médiateurs
- ✓ La médiation commence
- ✓ Pour en savoir plus ou pour obtenir de l'aide du CAB

CABCanada.org



Contactez votre RCAB local

Colombie-Britannique
Tél: 604-438-4010 poste 631

Prairies
Tél: 403-215-6200 poste 488

Edmonton
Tél: 780-461-2000 poste 7

Ontario (incluant Ottawa)
Tél: 416-751-4001 poste 607

Québec et les Provinces Maritimes
Tél: 514-738-8866 poste 300